



LES CHEVALIERS DE BEAUCAIRE BASEBALL - SOFTBALL

Siège social: 351, chemin du Mas des Cailloux 30300 BEAUCAIRE

Agrément Ministériel 30S 881/97

Affilié à la Fédération Française De Baseball sous le numéro 030003

Siret: 429 976 293 000 10

www.beaucaire-baseball.com

secretariat@beaucaire-baseball.com

06.27.07.58.34

Champions de France Junior 1996 – Cadet 2001

Champion de France de Division 2 sénior 2011

Dossier d'inscription 2025-2026

RENSEIGNEMENTS ADHERENT

NOM :

Prénom :

Nom du représentant légal (si différent) :

Date de Naissance : / /

Lieu de naissance :

Adresse :

Adresse électronique (en majuscule)@.....

Téléphone fixe :

Portable :

Profession :

Pour les mineurs :

Profession du père :

Profession de la mère :

Adresse électronique parents (en majuscule)@.....

P E R S O N N E À C O N T A C T E R E N C A S D ' U R G E N C E

Nom :

Téléphone domicile/mobile/travail :

Lien avec le (ou la) joueur(se) :

DOCUMENTS A FOURNIR

- ☐ Le dossier d'inscription rempli,
 - ☐ 1 photo pour la licence (numérique si possible) pour les nouveaux licenciés,
 - ☐ 1 certificat médical autorisant la pratique du Baseball et du Softball pour les nouveaux licenciés et ceux qui ne remplissent pas les conditions du questionnaire santé joint.
- *Pour les autres , le certificat est valable 2 années de plus aux conditions que:
l'intéressé ait rempli le QS-SPORT , répondu "non" à toutes les questions et signé
l'attestation qui s'y rapporte. (seule l'attestation est à fournir)
- ☐ 1 ou 3 chèques pour l'adhésion à l'ordre des «CHEVALIERS de BEAUCAIRE » selon la catégorie choisie

Ces pièces sont OBLIGATOIRES – Aucune demande de licence et d'assurance ne seront validées en leur absence

ASSURANCES ET AUTORISATIONS

ASSURANCE

Le Club prend à sa charge les frais d'assurance fédérale obligatoire pour pratiquer notre sport. Cette assurance est souscrite auprès de la FFBS (Fédération Française de Baseball,Softball) pour la pratique du Baseball et du Softball .

RESPONSABILITE CIVILE

- ☐ J'atteste avoir une assurance comprenant la responsabilité civile pour les activités sportives.
- (Cocher la case)

DECHARGE EN CAS D'ACCIDENT

Je,soussigné(e)

.....
représentant(e) légal(e) du susnommé, autorise les responsables des CHEVALIERS de BEAUCAIRE à prendre toutes les dispositions d'urgence le concernant en cas d'accident.

Groupe sanguin :

N° de sécurité sociale :

Allergie(s) :

Le / /

Signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je,soussigné(e)

.....
représentant(e) légal(e), de,
autorise mon enfant à participer aux entraînements, matchs et tournois encadrés par les CHEVALIERS de BEAUCAIRE.

Signature du représentant légal :

DROIT DE REPRODUCTION ET COMMUNICATION

Par mon adhésion au Club des CHEVALIERS de BEAUCAIRE, j'accepte que les photos sur lesquelles je figure puissent être utilisées à des fins de communication. Les photos pourront être publiées dans la revue de l'association et sur le site internet : www.beucaire-baseball.fr
Cocher la case si vous refusez que les photos soient diffusées ☐

En aucun cas, le Club des CHEVALIERS de BEAUCAIRE ne cèdera les photos visées à des tiers.

Fait le / /

Signature du licencié ou du représentant légal avec la mention " lu et approuvé " :

LISTE DES GARANTIES DE VOTRE ASSURANCE LICENCE

La Fédération Française de Baseball et Softball (FFBS) a souscrit pour son compte et celui de ses licenciés qui en ont exprimé le souhait (cas de tous les licenciés des Chevaliers de Beaucaire) un contrat d'assurance auprès de GPA, compagnie du Groupe GENERALI, dont les principales garanties vous sont précisées ci-dessous de manière simplifiée. La FFBS attire cependant l'attention de ses licenciés sur leur intérêt à souscrire, en extension, un contrat d'assurance de personne destiné à les garantir à hauteur des montants souhaités en cas de dommages corporels.

Cette adhésion est facultative.

Pour plus d'information ou pour toute demande d'adhésion complémentaire, veuillez demander un formulaire GPA à votre entraîneur.

I- Responsabilité civile

Garantie des conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber aux licenciés en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers et imputables à la pratique du Baseball ou du Softball. Quelques exemples d'exclusion : les dommages subis par le conjoint, les ascendants ou descendants de la personne assurée responsable du dommage / les dommages survenant aux biens dont l'assuré est propriétaire / les dommages causés par un véhicule terrestre à moteur dont l'assuré ou les personnes dont il est civilement responsable ont la propriété.

II- Protection juridique

Mise en œuvre et prise en charge des moyens nécessaires à la sauvegarde des droits et intérêts du licencié, victime de dommages ou poursuivi devant les tribunaux répressifs du fait de la pratique du Baseball ou du Softball (garantie limitée à 7.650 € par litige)

III- Aggarantie est accordée dans le monde entier (à concurrence de 2300 € pour l'avance des frais d'hospitalisation à l'étranger) mais ne peut s'exercer que si l'Assuré a pris contact préalablement avec Baseball – Assistance par téléphone au N° vert 0800 506 642 (+33 1 41 85 91 88 depuis l'étranger).

Assistance

Garantie du licencié en cas de maladie ou d'accident survenant à l'occasion de la pratique du Baseball ou du Softball. Quelques exemples d'exclusion : les séjours à l'étranger de plus de 90 jours, les affections ou lésions bénignes qui peuvent être traitées sur place et qui n'empêchent pas l'assuré de poursuivre son séjour

IV- Individuelle accident

Garantie des conséquences corporelles d'un accident dont le licencié serait victime à l'occasion de la pratique, en toutes circonstances, du Baseball ou du Softball

Quelques exemples : bris de lunettes (160 € maximum dont monture, 61 € maximum) / perte ou bris de lentille (80 € maximum par lentille) / dent fracturée (122 € maximum par dent)

CADRE RESERVE AU CLUB

Licence N° Enregistrée le
.....

Paiement de € réglé le et mis à l'encaissement le
.....

☐ par chèque

☐ en liquide

Observations particulières